



JUDO BEAUVAIS OISE

Club affilié à la FFJDA N°24 60 152 O Agrément DDJS N°60 93 31



Beauvais
Le Cœur de l'Oise

Ne rien inscrire dans ce tableau S.V.P.

Montant du chèque	Certificat Médical fourni : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Nom du titulaire si différent du nom de l'inscrit	
Espèce	Licence : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
TTL	
Pass Sport	
Pièces manquantes	
A pris connaissance du règlement intérieur :	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

Réinscription :
Nouvelle Inscription :

Réinscription :
Nouvelle Inscription :

Nom :
Prénom :
Sexe : Masculin
Féminin

Nom
Prénom
Sexe : Masculin
Féminin

Né(e) le / /
Adresse :

Né(e) le / /

Code postal

Ville :

Téléphone (fixe) :

(portable) :

Mail :

Je soussigné(e), Madame, Monsieur,
Autorise le professeur à prendre toutes les dispositions qu'il jugera nécessaire en cas d'accident de mon (mes) enfant(s) OUI NON

ET/OU

J'autorise mon (mes) enfant(s) à être photographié(s) ET/OU filmé(s) lors des cours ou compétitions. Les photos et vidéos sont susceptibles d'être publiées sur le site internet du Judo BEAUVAIS OISE. OUI NON

Date et signature précédées de la mention « lu et approuvé »

CERTIFICAT MEDICAL

Il n'est plus nécessaire. Il vous faut simplement remplir l'auto-questionnaire médical disponible en ligne et à nous remettre.

Dans tous les autres cas, vous devez fournir un certificat médical.

Par la présente je confirme (ou mon représentant légal) avoir pris connaissance de ce questionnaire et j'atteste avoir :

- Répondu NON à toutes les questions donc pas de formalités médicales
- Répondu OUI à au moins une question dans ce cas veuillez fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du judo en compétition.

-LOI DU 06.01.1978 modifiée" Informatique, fichiers et libertés" Les données à caractère personnel vous concernant sont indispensables à la gestion de votre licence par la FFJDA. A défaut, votre demande de licence ou de renouvellement de licence ne pourra être prise en considération. Vous autorisez expressément la FFJDA à traiter et conserver par informatique les données vous concernant. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de mise à jour des données vous concernant auprès du service licences de la FFJDA. Ces informations sont destinées à la FFJDA et peuvent être communiquées à des tiers. La FFJDA s'engage à leur demander de respecter les droits applicables en matière de droit à la vie privée et de protection personnelle. Si vous vous opposez à ce que vos données à caractère personnel soient communiquées à des tiers à des fins de prospection, notamment commerciale, veuillez cocher la case suivante

- ASSURANCE :
L'établissement de la présente licence permet à son titulaire de bénéficier de l'assurance Responsabilité Civile souscrite par la FFJDA auprès d'ALLIANZ par l'intermédiaire de MDS CONSEIL. Par ailleurs, la FFJDA lui donne la possibilité de bénéficier de l'assurance Accidents Corporels, souscrite auprès de la Mutuelle des Sportifs, par l'intermédiaire de MDS CONSEIL. Le soussigné déclare avoir pris connaissance et accepte l'ensemble de ces garanties telles qu'indiquées dans la notice d'information qui lui est remise ce jour. Le montant de l'assurance Accidents Corporels est de 2,52 € TTC. L'adhésion à plusieurs disciplines fédérales n'entraîne pas le cumul de garanties d'assurances.
Le soussigné déclare avoir été informé, dans la notice d'assurance, des possibilités d'extensions optionnelles complémentaires aux garanties de base ou de toute autre garantie adaptée à sa situation qu'il peut avoir intérêt à souscrire personnellement auprès de la Mutuelle des Sportifs (bulletin de souscription disponible auprès du club ou téléchargeable sur le site Internet de la FFJDA www.ffjudo.com) ou de l'assureur de son choix.
Le soussigné prend acte de sa représentation comme membre participant de la MUTUELLE DES SPORTIFS auprès de son assemblée générale par l'élection d'un représentant par le comité directeur fédéral (consultation des statuts et du règlement général de la MUTUELLE DES SPORTIFS dans les textes officiels -recueil disponible auprès du club et sur www.ffjudo.com).
La FFJDA informe ses licenciés de leur intérêt à souscrire une assurance Accidents Corporels. En cas de refus de souscription de l'assurance Accidents Corporels proposée par la FFJDA, le club doit s'assurer que le sousigné a bien pris connaissance des informations assurances figurant au dos du formulaire et qu'il prend sa décision en toute connaissance de cause

- Refus d'assurance : Si le soussigné refuse de souscrire à l'assurance Accidents Corporels proposée par la FFJDA et non obligatoire, il reconnaît avoir été informé des risques encourus par la pratique du Judo et D.A. pouvant porter atteinte à son intégrité physique il ne règle pas la somme de 2,52 € TTC avec la licence.
Date:
SIGNATURE POUR REFUSER L'ASSURANCE ACCIDENTS CORPORELS PROPOSEE PAR LA FFJDA

La licence est obligatoire avant le 1er septembre 2016 pour les trois dirigeants du club ou de la section (Président, Secrétaire Général et Trésorier) et doit faire partie du 1er envoi, afin de permettre au club de bénéficier des garanties de responsabilité civile et de protection juridique.
Attention : ce document précise au dos les garanties complémentaires qui peuvent être souscrites par l'intermédiaire de MDS CONSEIL.
Les notices d'assurance sont téléchargeables sur le lien suivant : <http://www.ffjudo.com/fr/La-federation/Assurance>

GUIDE D'UTILISATION
Le présent demande de licence doit impérativement être datée et signée par l'adhésion ou son représentant légal.
LA NOTICE EST LUE AVANT LA SIGNATURE DES PRÉSIDENTS ET CONSERVÉE PAR L'ADHÉRENT
Préciser l'envoi des licences à la FFJDA, le plus tôt possible. Nous avons un délai d'un mois quatre semaines pour le retour des documents.

Tout titulaire d'une licence fédérale s'engage à respecter les statuts et règlements de la FFJDA (recueil des textes officiels disponible auprès du club et sur www.ffjudo.com)

Représentant légal : (nom et qualité)	" Lu et Approuvé " date et signature obligatoire	Date : / / 201_
--	---	-----------------

Fédération Française de Judo, Ju-jitsu, Kendo et Disciplines Associées - Institut du Judo - 21/25, avenue de la Porte de Châtillon - 75680 PARIS Cedex 14
Standard Général :0140521550 - Service Licences :0140521592 - Fax: 0140521590
2016/2017-v0

Pour plus d'informations, contrat d'assurance complet consultable sur le site de la FFJDA